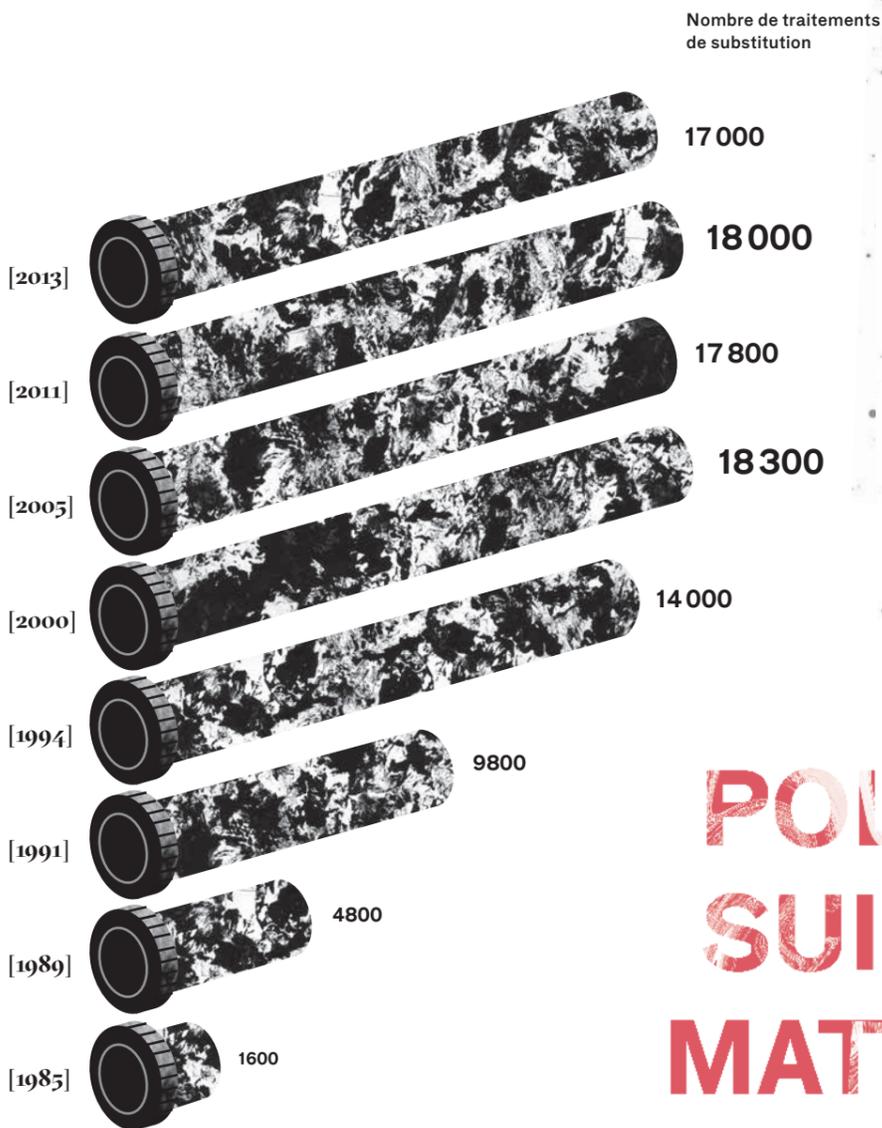


[1985 - 2013]
TRAITEMENTS DE SUBSTITUTION

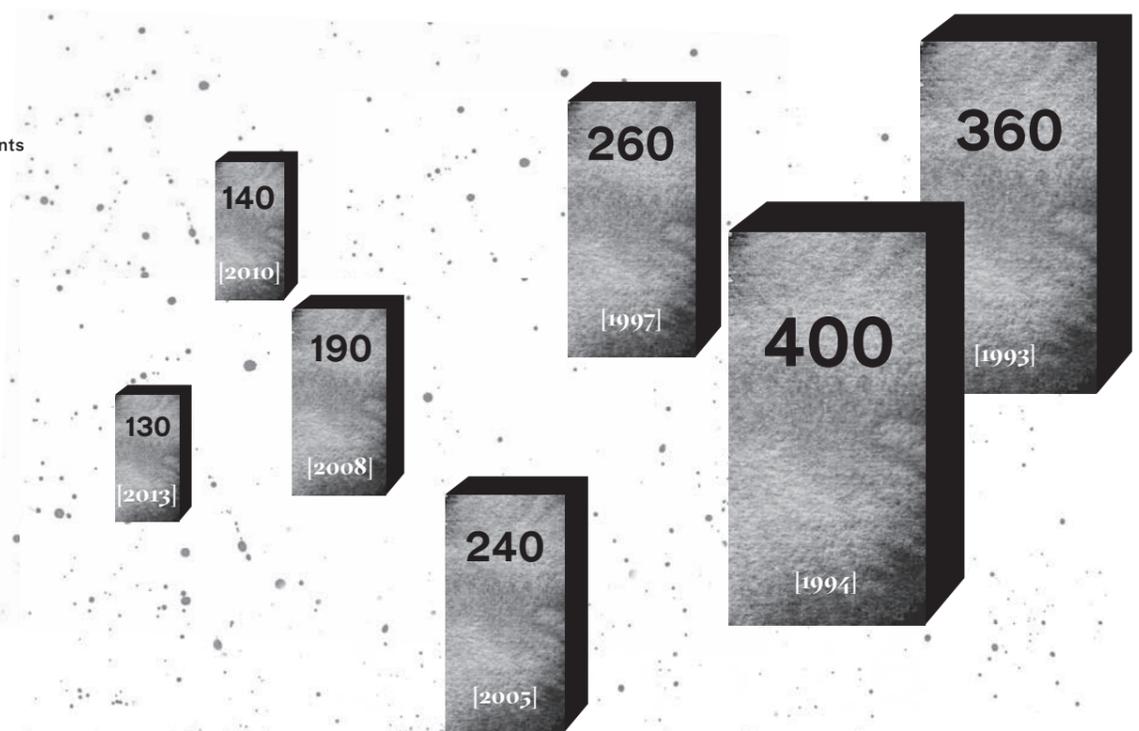
Le nombre de personnes dépendantes aux opiacés avec un traitement de substitution a fortement augmenté à partir du milieu des années 80 avant de se stabiliser dès 1999 autour de 17 000 à 18 000 par année. Depuis 2010, on observe une légère tendance à la baisse.

(source : OFSP)



[1993 - 2013]
NOMBRE DE DÉCÈS DUS À LA DROGUE EN SUISSE

Le nombre de décès dus à la drogue recule depuis 20 ans.
(source : Fedpol / OFS)

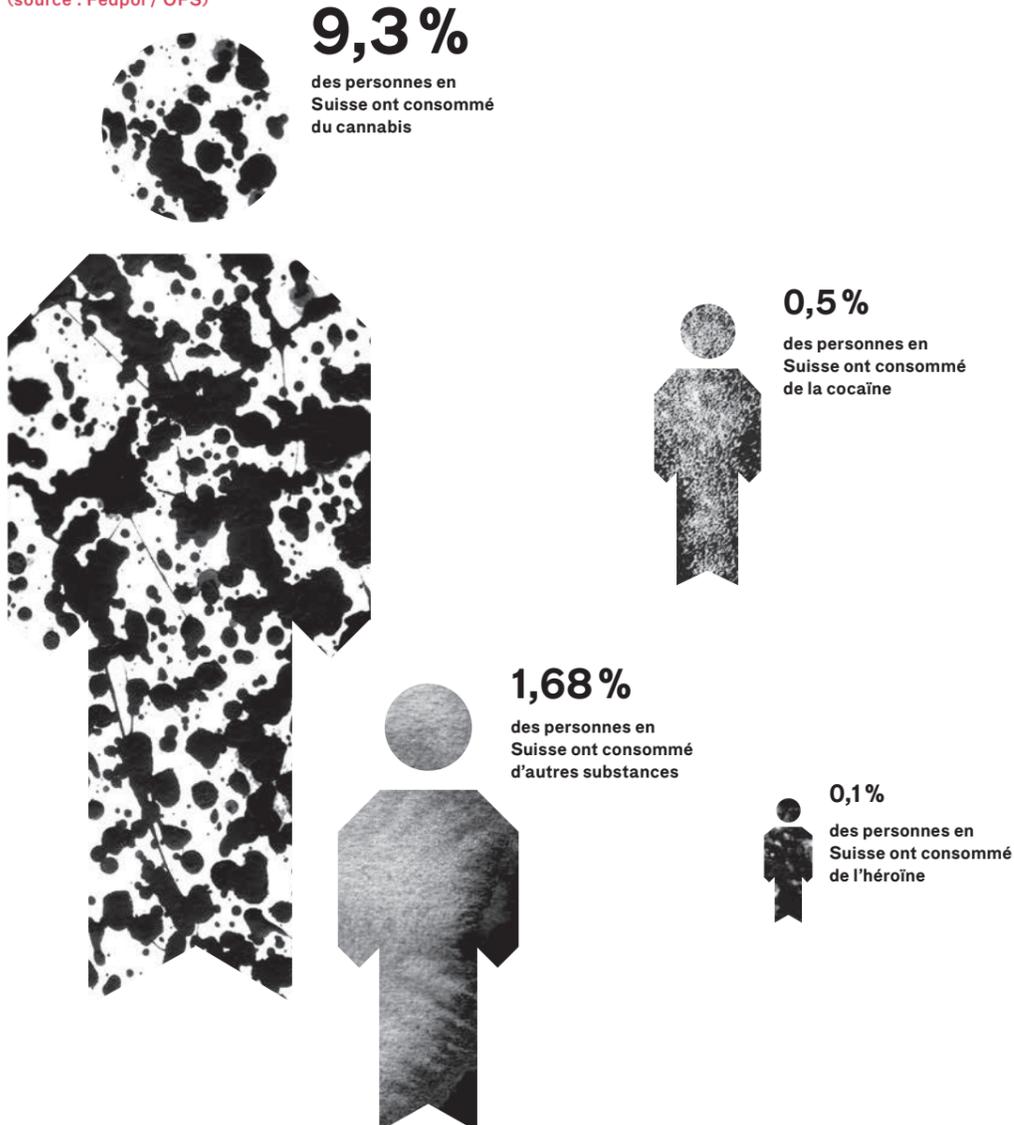


POLITIQUE SUISSE EN MATIÈRE DE DROGUE

Pour la protection de la santé publique et de la sécurité publique, les experts et les politiciens ont développé une approche multidimensionnelle destinée à aborder les problèmes liés à la drogue : la politique des quatre piliers qui comprend la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression.

[2014]
CONSUMMATION DE DROGUES EN SUISSE EN 2014

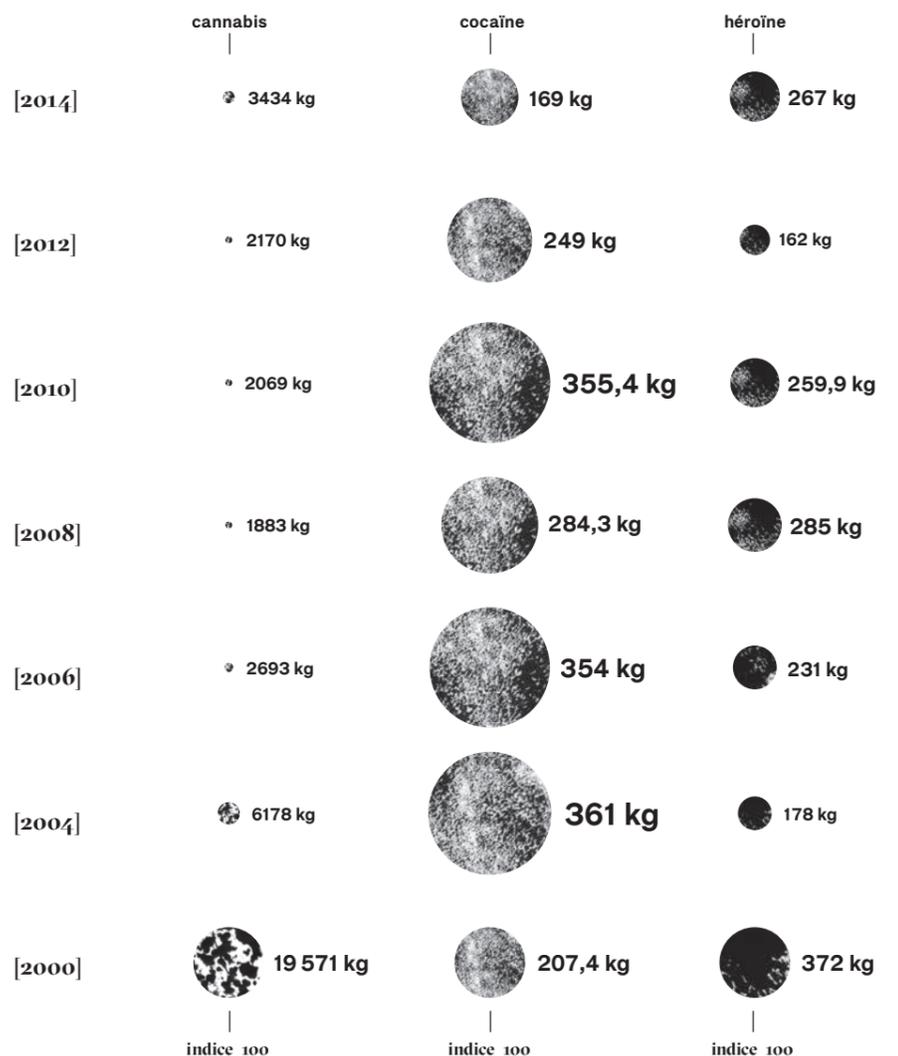
(source : Fedpol / OFS)



[2000 - 2014]
EVOLUTION DES SAISIES DE STUPÉFIANTS

Afin de représenter les tendances, les chiffres sur les saisies des différents stupéfiants ont été convertis en indices. Les données de l'année 2000 servent de référence pour l'indice 100.

(source : Fedpol / OFS)





OBJECTIFS DE LA POLITIQUE SUISSE EN MATIÈRE DE DROGUE

Diminuer les conséquences négatives pour les usagers

Diminuer la consommation de drogue

Diminuer les conséquences négatives pour la société



I Prévention

II Thérapie

LA POLITIQUE DES QUATRE PILIERS

III Réduction des risques

IV Répression

Protection de la santé, promotion de la santé, repérage précoce

Différentes options de traitement, intégration sociale

Réduction des risques pour l'individu et pour la société

Réglementation du marché et protection de la jeunesse

La prévention comprend les stratégies et les mesures visant à réduire la consommation, à éviter les nouvelles consommations, ainsi que la progression vers la dépendance.

La thérapie et le conseil comprennent les stratégies et les mesures dont le but est d'améliorer l'état de santé physique et psychique des personnes dépendantes et de favoriser leur intégration dans la société.

La réduction des risques recouvre les stratégies et les mesures visant à diminuer les conséquences négatives de la consommation de drogues pour l'individu et pour la société.

La répression consiste, par des mesures de régulation et des interdictions, à appliquer les dispositions légales.



EFFETS DE LA POLITIQUE DES QUATRE PILIERS

- Baisse du nombre de décès dus au sida chez les consommateurs
- Baisse des nouvelles infections au VIH chez les consommateurs
- Baisse du nombre de décès liés à la drogue

Les principaux indicateurs qui permettent d'évaluer l'impact de la politique des quatre piliers sont : le nombre de consommateurs de drogues, le nombre de décès liés à la drogue ou au sida, l'ampleur de la criminalité liée à l'acquisition de drogues et le sentiment de sécurité dans l'espace public.

- Baisse de la criminalité liée à l'acquisition de drogues
- Amélioration de la sécurité publique
- Hausse du sentiment de sécurité grâce à la disparition des scènes ouvertes de la drogue

La Suisse a ratifié les trois conventions internationales de l'Organisation des Nations Unies relatives au contrôle des drogues :

Convention unique sur les stupéfiants de 1961

Convention de 1971 sur les substances psychotropes

Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988

LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA SUISSE EN MATIÈRE DE DROGUE



S'agissant des drogues, la Suisse s'engage sur le plan international pour :

- la protection des droits humains fondamentaux
- l'abolition de la peine de mort
- la coopération internationale contre la criminalité et la corruption liée à la drogue, telle que la criminalité financière
- la promotion du développement social et économique dans les régions de cultures illicites